

*Débat d'ajournement***MOTION D'AJOURNEMENT***[Traduction]*

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office en conformité de l'article 38 du Règlement.

## AIR INDIA

**L'hon. Alan Redway (Don Valley-Est):** Monsieur le Président, vous souvenez-vous où vous étiez le matin du 23 juin 1985? Cela fait presque huit ans maintenant.

M. Bal K. Gupta s'en souvient. M. H. S. Radhakrishna s'en souvient. La famille Aurora s'en souvient. La famille Jain s'en souvient. La famille Khan, la famille Patel, la famille Sharma, la famille Singh, la famille Uppal, la famille Castonguay et bien d'autres s'en souviennent.

Ils s'en rappellent, monsieur le Président, et vous vous en souvenez peut-être, car c'est le matin où eux et nous avons appris l'horrible nouvelle que plusieurs membres de leur famille avaient péri lors de l'attentat contre le vol 182 d'Air India. L'appareil devait aller de Toronto à Londres et à New Delhi via Montréal. Il a plongé dans l'océan au large de l'Irlande, tuant 329 hommes, femmes et enfants innocents. Deux cent soixante-dix-neuf de ces personnes étaient des citoyens canadiens qui venaient des quatre coins du Canada, de Terre-Neuve à la Colombie-Britannique.

Le même jour, une bombe a explosé, elle aussi dans le cas d'un vol d'Air India en provenance du Canada. L'engin a sauté à l'Aéroport international Narita de Tokyo, tuant deux citoyens japonais et en blessant quatre autres.

En Irlande, on a mené une enquête sur le vol 182 d'Air India et elle est terminée depuis bien longtemps. En Inde, il y a belle lurette qu'une enquête a été faite et qu'on connaît les conclusions. Or, au Canada, presque huit ans après cette tragédie, une enquête est toujours en cours. Aucune accusation n'a encore été portée relativement à ce crime et personne n'a été condamné non plus.

On a prétendu que les autorités n'avaient pas tenu compte des avertissements donnés à propos de ce vol. On a prétendu que des éléments de preuve avaient été détruits. L'année dernière, la GRC a sorti une épave du fond de l'océan au large de l'Irlande, mais le 1<sup>er</sup> juin, le solliciteur général a déclaré à la Chambre que l'enquête se poursuivait, huit ans plus tard.

Faut-il s'étonner que les familles et les amis des 279 Canadiens qui ont péri dans cet accident soient exaspérés en colère et amers?

Il est à peu près temps qu'on se décide à porter des accusations ou, si ce n'est pas possible, à instituer immédiatement une enquête judiciaire.

*[Français]*

**M. Michel Champagne (secrétaire parlementaire du ministre des Forêts):** Monsieur le Président, le 23 juin marquera le huitième anniversaire d'une horrible tragédie, soit l'écrasement de l'appareil d'Air India, vol 182, dans la mer d'Irlande, qui a causé la mort des 329 passagers.

• (1735)

Étant donné l'hypothèse que l'explosion serait due à une bombe placée par des terroristes, le Canada a entrepris l'enquête criminelle la plus complète et la plus coûteuse de son histoire.

À trois reprises et dans des conditions difficiles, la GRC a effectué des opérations en mer dans le but de récupérer des éléments de preuve. Cet attentat et d'autres actes de terrorisme au Canada et à l'étranger ont poussé le gouvernement à réviser en profondeur nos appareils nationaux de sécurité et de lutte contre le terrorisme, y compris les activités d'antiterrorisme dans le domaine de l'aviation civile.

Comme les députés de cette Chambre le savent sans doute, lors de sa comparution devant le Comité permanent de la justice et du solliciteur général le 29 avril 1993, le commissaire de la GRC a assuré le comité que l'enquête se poursuivait sans relâche. Il est extrêmement important pour le gouvernement que les responsables de ce crime soient traduits en justice. Le gouvernement n'a pas à s'excuser des dépenses nécessaires qu'il engage pour retrouver les auteurs de ce crime odieux.

Le gouvernement ne voit aucune utilité à tenir une enquête publique, car un tel exercice sur les circonstances entourant la tragédie pourrait nuire au déroulement de l'enquête policière en cours et compromettre l'engagement des poursuites subséquentes.

Le gouvernement n'a aucunement oublié les familles innocentes si durement éprouvées et tient à les assurer que tout est mis en oeuvre pour que justice soit faite.